

	Emprise du Permis d'Aménager		Deux places de stationnement fixes, non closes et accès au lot (Largeur : 6 m - Profondeur : 5 m)		Zone engazonnée
	Limite parcelle		Bande d'implantation obligatoire de toute ou partie de la construction avec alignement possible (au minimum une pièce d'habitation à l'exception du garage seul)		Arbuste : Positionnement et nombre à titre indicatif
Lot n° X	Numéro lot		Zone non aedificandi		Noue
S : xxx m²	Surface lot		Côte plancher minimale	Dossier : 231088 Fait le : 24 juillet 2025	
- xx.xx -	Cotation lot		Revêtement de surface		
• 46.54	Cote altimétrique et courbes de niveaux du T.N. suivant plan topo réalisé le 29/01/2024 par SIT&A Conseil		Aire de présentation des ordures ménagères	Visa - M. BOUTEAU José, Géomètre-Expert :	
46.50	Cote altimétrique voirie projet		Sens de circulation		
	Borne				
	Candélabre (Nombre et position à titre indicatif)				
	Tabouret EU (position théorique)				
	Emplacement des énergies (position théorique)				